

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 588**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Glacier fabricant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 7	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le glacier fabricant fabrique et commercialise des glaces, sorbets, crèmes glacées, entremets glacés, boissons glacées, etc. Il connaît bien les qualités et l'utilisation des matières premières et des additifs ainsi que les techniques qui leur sont associées. Il sait utiliser les machines de laboratoire spécifiques au métier : pasteurisateur, homogénéisateur, maturateur, surgélateur, etc. De plus, il a des connaissances en hygiène, dessin appliqué aux métiers de l'alimentation et en gestion.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises artisanales; glaciers fabricants,
glacier, glacier fabricant

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1104 : Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Technologie. Sciences appliquées et gestion appliquée
- Production et valorisation des desserts glacés
- Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques-sciences
- Education physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 1 fiche RNCP 588-Technologie. Sciences appliquées et gestion appliquée	Organiser le rangement des produits réceptionnés Réceptionner les matières premières Stocker les matières premières Participer à la prévision des besoins Participer à la démarche qualité Contrôler les matières premières Assurer la traçabilité des matières premières Détecter les anomalies Communiquer avec la hiérarchie, les membres de l'équipe, des tiers, (fournisseurs, clientèle) Travailler en équipe

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 2 fiche RNCP 588-Production et valorisation des desserts glacés</p>	<p>Planifier l'exécution d'une fabrication Organiser son poste de travail pour une production donnée Participer à la démarche qualité</p> <p>Préparer les matières premières à transformer Réaliser les mix à turbiner Réaliser les produits non turbinés Réaliser des produits de pâtisserie, de confiserie et de chocolaterie du glacier Stocker et gérer les produits finis et semi-finis Appliquer les règles de bonnes pratiques d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans l'activité Agir en respectant l'environnement Valoriser la production</p> <p>Contrôler la production tout au long du processus de fabrication jusqu'à la commercialisation Contrôler les postes de travail, les matériels et les locaux Maintenir une hygiène corporelle et vestimentaire Détecter les anomalies</p> <p>Communiquer avec la hiérarchie, les membres de l'équipe, des tiers, (fournisseurs, clientèle)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 3 fiche RNCP 588-Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique</p>	<p>UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p> <p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>HG et EMC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés <p>Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 4 fiche RNCP 588-Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 5 fiche RNCP 588-Éducation physique et sportive</p>	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 6 fiche RNCP 588-Langue vivante	Compétences de niveau A2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 588 - Bloc de compétence n° 7 fiche RNCP 588-UF Langue vivante	Compétences de niveau A2 du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Education

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16/12/1992

Dernière session 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :